



Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale
Union Fédérale de l'Action Sociale

COMPTE-RENDU CGT - CCNT65

COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE NATIONALE DE NEGOCIATION ET D'INTERPRETATION CPPNNI CCNT 65 - 25 SEPTEMBRE 2026

Relevés de décision

- Adoption du RD CPPNNI du mois de juin 2026
- Adoption du RD CPPNNI du mois d'août 2026

Relevé de décision de la CPPNNI de juin 2026

FO demande des corrections concernant son intervention sur le travail des grilles salariales.

Grilles salariales

Les employeurs proposent de nouvelles grilles de salaire un peu différentes de celles qui avaient été présentées en août. Ils veulent que le coût soit supportable et reste dans le même « volume budgétaire».

Réduction des grilles sur 30 années.

Ils redistribuent le haut du tableau sur les 10 premières années. Leur volonté est de rendre le secteur attractif à l'embauche. Souhait de passer le cap des 343 points qui correspond au SMIC.

La CGT aborde le sujet du coût actuel des CDD et intérim dans les établissements. Notre syndicat déplore aussi que les employeurs se contentent de l'enveloppe ministérielle et se résignent à rester dans le cadre donné par le gouvernement pour retravailler les grilles.

La CGT reprenant la revendication de la réévaluation de la valeur du point, les employeurs demandent une suspension de séance. Au retour des syndicats dans la salle de la commission, ils proposent une augmentation de la valeur du point à 5,6 €. La CGT reste sur une réévaluation à 6€. Une proposition va être envoyée par l'UNISSS.

Prévoyance

Audition : AG2R et Harmonie. Actuellement AG2R recommandé.

Recherche cabinet conseil pour la rédaction des contrats :

- proposition de retenir le cabinet Barthélémy.

Le refus d'agrément Prévoyance par la CNA

AG2R a fait une réponse ainsi que le cabinet Barthélémy. Une information générale sera donnée aux adhérents.

Complémentaire santé

La CGT critique fermement le principe même de ce dispositif issu de la loi, et ne sera pas signataire.

Questions diverses

Information sur accords seniors. Suite à la réunion du mois d'août, préparation d'un accord de méthode.

Pour novembre prochain, un rétroplanning à partir de janvier :

- recrutement, non discrimination par rapport à l'âge
- maintien dans l'emploi des seniors
- prévention de l'usure professionnelle
- aménagement fin de carrière en matière de finances, de congés, d'indemnités.

Évocation d'une possibilité de prise en compte des catastrophes naturelles par l'AGESP.

Clôture de la commission à 11h15